

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-69/2021**

Date de convocation et d'affichage : 9 décembre 2021

Objet : Sollicitation d'une subvention au Département de la Drôme au titre du dispositif d'appel à projet « centres villes et villages ».

L'an deux mil vingt et un et le quinze décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – GIROT Dominique – COMBRISON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROBIN Christelle – WOZNIAK Jean-Marie – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : MANGIONE Sylvie

Absents :

Procuration : MANGIONE Sylvie à ANGE Josianne.

GIROT Dominique a été élu secrétaire de séance.

- ♦ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ♦ Vu la délibération n°71-2019,
- ♦ Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département de la Drôme,

Considérant que, le Département de la Drôme souhaite accompagner les communes qui désirent apporter une réponse globale à la revitalisation de leurs centres-bourgs par la mise en place d'un nouveau dispositif, en faisant converger les politiques départementales en matière d'habitat, de développement économique, de conservation du patrimoine, de développement culturel et d'investissements auprès des projets portés par les communes ou leurs intercommunalités et les entités économiques du territoire.

Considérant que, le Maire a déposé un dossier de candidature dans le cadre de cet appel à projet en 2019 qui correspond pleinement aux projets de travaux envisagés par la commune pour le réaménagement du centre du village dans les années à venir.

Considérant que le dossier a été présenté au Conseil Départemental de la Drôme et retenu et qu'il convient désormais de solliciter cette subvention d'études pour la réalisation d'une étude urbaine participative contribuant à l'élaboration d'un plan d'actions global qui devra être remis ensuite au Département de la Drôme.

Considérant que la subvention est sollicitée pour une étude d'un montant de 36 825 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE la Département de la Drôme au titre du dispositif « centres villes et villages ».

AUTORISE le Maire à réaliser toutes diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 20 décembre 2021

**Le Maire
Fabrice LARUE**

